

## DESCRIPTION DE POSTE

### ACCOMPAGNATEUR(TRICE) DE FIN DE SEMAINE

Nature du poste :	Permanent
Nombre d'heures :	22 heures par semaine
Horaire :	Samedi et dimanche (9 h à 20 h)
Salaire horaire :	À discuter
Entrée en fonction :	Décembre 2025

#### Sommaire des responsabilités

Sous la supervision de la direction générale, l'accompagnateur(trice) de fin de semaine soutient les locataires dans leur quotidien et exerce le rôle de personne-ressource auprès de ceux-ci.

#### Description de tâches

- ❖ Répond aux demandes ponctuelles et aux besoins des locataires;
- ❖ Intervient en cas d'urgence et communique avec les ressources nécessaires;
- ❖ Soutient la planification et l'animation des activités de loisirs et des ateliers de groupe;
- ❖ Participe aux réunions d'équipe et aux formations pertinentes à sa fonction;
- ❖ Veille à l'application des politiques et des procédures internes pour assurer la sécurité et le bien-être des locataires;
- ❖ Intervient au besoin selon les recommandations identifiées aux plans de vie en appartement;
- ❖ Recueille des observations et rédige des notes de suivi;
- ❖ Veille au respect des règles de l'immeuble et du code de vie;
- ❖ Participe au maintien de la propreté des locaux;
- ❖ Veille au maintien d'un climat sain entre les locataires en effectuant de la prévention.

#### Profil de l'accompagnateur(trice) de fin de semaine

- ❖ Autonomie et initiative;
- ❖ Empathie et sens du relationnel;
- ❖ Responsabilité et fiabilité;
- ❖ Organisation et rigueur;
- ❖ Esprit d'équipe et de collaboration;
- ❖ Discrétion.

#### Compétences professionnelles

- ❖ Expérience d'emploi pertinente;
- ❖ Expérience auprès d'une clientèle à besoins particuliers;
- ❖ Maîtrise de la langue française orale et écrite.

#### Pour postuler

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae d'ici le 17 octobre 2025, à l'adresse : [pharedesiles@gmail.com](mailto:pharedesiles@gmail.com). Les entrevues se dérouleront les 21, 23, 28 et 30 octobre 2025.

*\*\*Seules les candidatures retenues feront l'objet d'un suivi et une vérification des antécédents judiciaires sera effectuée avant l'entrée en fonction*